

Le conseil d'administration face aux nouveaux enjeux de la CSRD

DURÉE

Présentiel : 0,5 jour (3h30)

Distanciel : 0,5 jour (3h30)

PRIX 2025

Nous consulter

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à

l'article L6353-1 du Code du Travail

Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions. ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil

Paris La Défense – Courbevoie
Expertise Comptable, Gestion Sociale,
Conseil

Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92400 Courbevoie
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
Internet: <https://www.rydge.fr/>

PUBLIC CONCERNÉ

- Tout public

PRÉREQUIS

- Maîtrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)

OBJECTIFS

- Maîtriser le contexte réglementaire et les défis pour les entreprises,
- Prise en main de la directive CSRD, des normes ESRS et des informations de durabilité intégrées dans le rapport de gestion,
- Mesurer les impacts pour le conseil, les comités et les administrateurs
- Partager des bonnes pratiques dans les diligences à mettre en œuvre

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences en liant apprentissage théorique et pratique .
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

POUR LE BON DÉROULEMENT DE LA FORMATION EN DISTANCIEL

- Prévoir une connexion Internet à haut débit
- Prévoir un micro et une webcam fonctionnels

PROGRAMME 1/2

LE NOUVEAU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

- RSE & ESG : de quoi parle-t-on ?
- L'adaptation du cadre réglementaire européen
- Les objectifs de développement durable et le lien avec l'ESG
- Un changement de paradigme mondial

LES GRANDS DÉFIS DE LA CSRD POUR LES ENTREPRISES

- Ce qu'en pensent les CEO
- La multiplication des controverses
- Quels enjeux autour de la CSRD ?

LA DIRECTIVE CSRD ET LES NORMES ESRS

- Le panorama des normes ESRS
- Les concepts clés des normes ESRS

LES INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHÉ ESG

- Les étapes clés de la mise en œuvre de la CSRD
- Le contenu des informations de durabilité
- Le processus d'élaboration des informations de durabilité
- Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne extra-financiers

UN ENJEU DE TRANSPARENCE ACCRUE : IMPACTS POUR LES ADMINISTRATEURS

- Les principaux enjeux autour de la gouvernance
- Les nouvelles exigences de la norme ESRS 2
- Les pratiques actuelles en matière de gouvernance

Le conseil d'administration face aux nouveaux enjeux de la CSRD

DURÉE

Présentiel : 0,5 jour (3h30)

Distanciel : 0,5 jour (3h30)

PRIX 2025

Nous consulter

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, contactez notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions. ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil

Paris La Défense – Courbevoie
Expertise Comptable, Gestion Sociale,
Conseil

Tour Eqho
2 avenue Gambetta
CS 60055
92400 Courbevoie
Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66
Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60
Internet: <https://www.rydge.fr/>

PROGRAMME 2/2

LES CONSEQUENCES SUR L'ORGANISATION ET LES MISSIONS DU CONSEIL ET DES COMITES

- L'organisation actuelle des comités du Conseil
- Les impacts sur la composition du Conseil
- La supervision des comités adhoc du Conseil
- Les diligences en pratique

LES INTERACTIONS DES ADMINISTRATEURS AVEC LES AUDITEURS EXTERNES

- Les nouvelles obligations en matière de certification
- La nouvelle démarche d'audit des informations de durabilité

LA RESPONSABILITE DES ADMINISTRATEURS

- Les conséquences de la transposition de la CSRD en droit français pour les dirigeants
- L'analyse de la responsabilité des sociétés et des administrateurs
- La responsabilité en matière de RSE et de devoir de vigilance
- La responsabilité du comité en charge de la supervision du rapport de durabilité

MODALITÉS D'EVALUATION

- Questionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences acquises

MODALITÉS D'ACCÈS

- Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par ce lien). <https://www.rydge.fr/contact>
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement.
- Formation disponible en présentiel et à distance.

DELAI D'ACCÈS

- A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum.